

Déclaration de liens d'intérêts

Avez-vous, dans les cinq dernières années, reçu pour vous ou pour une association que vous animez, une rémunération quelle qu'elle soit (salaire, honoraire, rémunération boursière, etc.), ou un avantage financier ou en nature (cadeaux, frais de déplacements, frais de congrès, matériel médical ou informatique, etc...), ou détenez-vous des participations financières (actions, obligations, etc...) au sein d'un organisme privé, industriel ou commercial qui pourrait tirer profit ou désavantage de votre prise de parole ou des documents remis aux participants durant l'édition n°2 des JFR365 ?

Déclaration sur l'honneur de : Alain Blum

OUI ⇒ Liens d'intérêts déclarés par l'intervenant (cf. ci-dessous) *

Si OUI, description de la nature du conflit d'intérêt :

Lien d'intérêt n°1 : prise en charge de l'hôtel pendant les JFR2021

Année concernée : 2021

Type de rémunération et/ou d'avantage financier et/ou de participation financière :

Nom de l'organisme privé et/ou industriel et/ou commercial : GEMS

Lien d'intérêt n°2 :

Année concernée :

Type de rémunération et/ou d'avantage financier et/ou de participation financière :

Nom de l'organisme privé et/ou industriel et/ou commercial :

Lien d'intérêt n°3 :

Année concernée :

Type de rémunération et/ou d'avantage financier et/ou de participation financière :

Nom de l'organisme privé et/ou industriel et/ou commercial :

EN CAS DE DECLARATION D'AUTRES CONFLITS, DUPLIQUER CETTE PAGE.

Date : 14/09/2021

Signature :

